



« 2^e tour des élections municipales »
avec Manuel Aeschlimann

Nos 10 engagements pour la rentrée scolaire

Face à la désinformation qui circule, nous rappelons les engagements pris pour la rentrée scolaire, si je suis élu maire :

- 1** Pas de hausse des tarifs de la cantine, des études, de l'accueil de loisirs, des NAP.
- 2** Possibilité d'inscrire votre enfant au centre de loisirs pour l'année, en continuant à payer uniquement lorsque votre enfant a été présent, et selon votre tarif habituel (quotient familial).
- 3** Pas d'obligation d'indiquer les jours de présence au centre de loisirs dès le mois de juin, si vous ne connaissez pas déjà votre emploi du temps, si vous avez des horaires variables ou en cas de changement professionnel à venir (formation, reprise d'emploi, mutation).
- 4** Pas de préinscription aux activités du centre de loisirs en semaine (après 15h45) et le mercredi.
- 5** Maintien des tarifs de l'accueil du soir et du matin identiques à l'année 2014/2015 (tarif de votre dernière facture).
- 6** Suppression des faux forfaits 1-2 jours et 3-4 jours et création d'un tarif à l'unité, pour une facture en baisse, plus juste et plus transparente.
- 7** Extension des «stages de remise à niveau» pendant les vacances scolaires pour les élèves en difficulté, et en cas d'absence prolongée d'un enseignant non remplacé par l'Éducation nationale.
- 8** Maintien de l'ouverture de salles de révision pour les élèves préparant des examens.
- 9** Développement du soutien scolaire dans tous les quartiers.
- 10** Suppression de la condition d'activité professionnelle des parents pour l'accès à la cantine et au centre de loisirs.

**Avec votre confiance, nous continuerons à développer
un projet éducatif et de loisirs ambitieux,
juste et économe des budgets familiaux.**